

LE CONTENU DE VOTRE CONGÉLATEUR GARANTI 10 ANS !

CONVAINCU DE LA FIABILITÉ ET DE
LA DURABILITÉ DE SES APPAREILS,
LIEBHERR S'ENGAGE.



Garantie
denrées

10 ANS

LIEBHERR

GARDEZ L'ESPRIT LIBRE GRÂCE A LA DURABILITÉ ET LA FIABILITÉ DE VOTRE CONGÉLATEUR ! LIEBHERR S'ENGAGE ET GARANTIE VOS DENRÉES PENDANT 10 ANS !

LIEBHERR, spécialiste du froid européen, est aujourd'hui une référence en termes de froid et de qualité. Notre volonté est de vous offrir une gamme fiable, complète et variée de réfrigérateurs, congélateurs et caves à vin conçus pour durer dans le temps.



Garantie
denrées

10 ANS

LIEBHERR

Depuis plus de 60 ans, LIEBHERR s'impose comme le spécialiste européen du froid en s'appuyant sur des valeurs de qualité, d'innovations et de performances.



QUELLE GARANTIE ?

Convaincu de la fiabilité et de la durabilité de ses appareils, LIEBHERR s'engage en vous accompagnant les 10 premières années de fonctionnement de votre appareil. Grâce à la garantie denrées 10 ans, LIEBHERR vous rembourse vos denrées perdues sur la base forfaitaire de 85€ pour 100 litres de capacité brute de stockage.

Cette garantie s'inscrit dans le cadre d'un arrêt intempestif, hors utilisation professionnelle, à compter de la date d'achat de l'appareil.

QUELS APPAREILS SONT CONCERNÉS ?

Tous les modèles congélateurs, coffres ou armoires, la partie congélateur des modèles double-porte ou combinés ainsi que le compartiment congélateur 4* des réfrigérateurs peuvent bénéficier de cette garantie.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

C'est très simple! Inscrivez-vous sur notre plate-forme de participation en ligne, dans le mois suivant l'achat de votre appareil LIEBHERR : www.odr.accessoires-menager.fr

Pour profiter de la Garantie Denrées 10 ans, il vous suffira de nous retourner la demande de remboursement accompagnée de l'ensemble des éléments nécessaires au traitement de votre demande.

Le formulaire de demande est disponible auprès de votre revendeur ou en téléchargement dans la rubrique "Services et supports" du site www.liebherr-electromenager.fr

La garantie s'applique en cas de panne à l'exclusion de celles provoquées par des facteurs extérieurs pouvant nuire au bon fonctionnement de l'appareil, tels les phénomènes naturels (orage, inondations, tempête...), les coupures de courant ou les surtensions, le non respect des consignes d'utilisation décrites dans la notice ou toute utilisation anormale de l'appareil.

Pour bénéficier de l'opération, inscrivez-vous en ligne
dans le mois qui suit l'achat de votre appareil LIEBHERR :
www.odr.accessoires-menager.fr

Pour trouver les coordonnées d'un service après-vente agréé LIEBHERR,
rendez-vous sur le site :

www.sav.eberhardt.fr

Pour bénéficier du remboursement de vos denrées dans le cadre
de la garantie 10 ans, téléchargez la demande de remboursement dans
la rubrique "Services et supports" du site www.liebherr-electromenager.fr
et contactez le service consommateurs par email :

sav.conso@eberhardt.fr

Eberhardt

www.eberhardt.fr

18 RUE DES FRÈRES EBERTS - B.P. 30083 - 67024 STRASBOURG CEDEX
TÉL : 09 69 32 69 00 - EMAIL : SAV.CONSO@EBERHARDT.FR